

COMMUNE DE CLEGUEREC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 23 FÉVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 17 février 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Gaëlle BOBON-LE GAL, Eric BURH, Carine HENRY, Marc HAMONIC, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Noyale LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Nicole BRUNON, Thierry LAMOURIC.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Anne LE LU – Donne pouvoir à Jean Michel LE ROCH
Claude GUEGAN

Est nommée secrétaire de séance : Trefin LEFEBVRE

Délibération n° 2023-02

Votants	22
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

**ELARGISSEMENT DE LA NOTION D'ACTION SOCIALE D'INTERET
COMMUNAUTAIRE**

Le CIAS a été créé au 1er janvier 2023 et gère d'ores et déjà les actions de « petite enfance », de « santé » et d'« insertion ». A compter du 1er avril, le CIAS va désormais intégrer la gestion du service d'aide et d'accompagnement à domicile.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, autorise :

- Approuve la modification des statuts de Pontivy Communauté de façon à élargir la notion d'action sociale d'intérêt communautaire pour permettre le transfert des activités, des biens et des agents, des différents services locaux existants vers la structure intercommunale.

La secrétaire
Trefin LEFEBVRE

Le Maire,
Marc ROPERS